

Chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique du bâtiment

Approfondissement Habitat dégradé, non-décence et insalubrité remédiable



40 heures

Durée totale



DE-CAREB39180-SP-LIR

Identifiant interne



2 000 € HT

2 400 € TTC



RNCP39180

TP CAREB · Niveau 5



Ministère du travail

Certificateur de référence



25/08/2029

Échéance RNCP

Positionnement de l'action

Cette action constitue un **approfondissement professionnel** en lien avec les compétences mobilisées dans le TP Chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique du bâtiment (CAREB), notamment l'observation du bâtiment existant, l'identification des désordres structurels et sanitaires, des pathologies du bâtiment et la formalisation des constats. Elle ne se substitue pas, à elle seule, aux épreuves réglementaires permettant la validation d'un bloc de compétences du titre professionnel.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Observer, analyser et évaluer les situations de logement dégradé

Développer les compétences nécessaires pour identifier les situations de non-décence et d'insalubrité remédiable, formaliser des constats professionnels, hiérarchiser les problématiques et proposer des mesures de remédiation adaptées, dans une approche technique, sanitaire, réglementaire et humaine.

Sessions programmées

Dates	Identifiant session	Durée
12 au 16 octobre 2026	LIR-S01-2026OCT	40 h
11 au 15 janvier 2027	LIR-S01-2027JANV	40 h
12 au 16 avril 2027	LIR-S02-2027AVR	40 h

Public, prérequis et objectifs pédagogiques

Public visé

Professionnels de l'immobilier, gestionnaires techniques ou locatifs, diagnostiqueurs immobiliers, techniciens du bâtiment, acteurs de l'habitat et de la rénovation énergétique, ainsi que personnes en reconversion répondant aux prérequis.

Prérequis

- Expérience professionnelle d'au moins 3 ans.
- Connaissances de base dans le domaine du logement, de l'immobilier ou du bâtiment.
- Capacité à comprendre des documents techniques et réglementaires relatifs à l'habitat.
- Maîtrise des outils bureautiques et numériques courants.

Modalités d'admission

Admission sur dossier après étude de la demande et vérification de l'adéquation entre le projet professionnel, l'expérience ou les connaissances antérieures du candidat et les objectifs de la formation. Un entretien de positionnement peut être réalisé afin de préciser les attentes, vérifier les prérequis et identifier les éventuels besoins d'adaptation du parcours.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les situations de non-décence, d'habitat dégradé et d'insalubrité remédiable.
- Mobiliser le cadre réglementaire applicable à l'habitabilité, à la décence et à la salubrité.
- Préparer et conduire une visite technique d'un logement.
- Observer les caractéristiques du bâti, des ouvrages et des équipements.
- Identifier les désordres, dégradations et pathologies pouvant affecter le logement.
- Analyser l'humidité, la condensation, la ventilation insuffisante et leurs conséquences.
- Apprécier les incidences des anomalies sur la santé, la sécurité, le confort et les conditions normales d'occupation.
- Hiérarchiser les problématiques et déterminer les priorités d'intervention.
- Identifier des mesures correctives et des solutions de remédiation adaptées.
- Rédiger un rapport professionnel structuré, argumenté et exploitable.
- Présenter les constats et préconisations de manière compréhensible aux acteurs concernés.

Contenu détaillé · Modules 1 à 3

MODULE 1

5 heures

Cadre de l'habitabilité, de la décence et de la salubrité

Objectif : Situer l'intervention du professionnel dans le cadre de l'évaluation d'un logement dégradé et distinguer les différentes situations rencontrées.

- Principes d'habitabilité et de décence du logement.
- Distinction entre défaut d'entretien, non-décence, habitat dégradé et situation d'insalubrité remédiable.
- Identification des principaux acteurs et de leurs responsabilités.
- Enjeux sanitaires, techniques et sociaux liés à l'habitat dégradé.
- Articulation entre état du logement, usage, entretien et conditions d'occupation.
- Analyse de situations concrètes et qualification des problématiques rencontrées.

Application pédagogique : analyse commentée de situations de logements présentant des niveaux de dégradation différents.

MODULE 2

8 heures

Analyse technique du logement et identification des désordres

Objectif : Réaliser une observation méthodique du logement et identifier les désordres susceptibles d'affecter son habitabilité.

- Préparation et organisation d'une visite technique.
- Méthodologie d'observation et de relevé.
- Analyse de l'enveloppe et des principaux ouvrages.
- Observation des équipements et installations.
- Principales pathologies du logement.
- Humidité, infiltrations, condensation et moisissures.
- Ventilation et qualité de l'air intérieur.
- Dégradations des revêtements, ouvrages et équipements.
- Identification des facteurs susceptibles de présenter un risque pour les occupants.
- Distinction entre symptômes, causes et conséquences d'un désordre.
- Traçabilité des observations : relevés, photographies, croquis et fiches de visite.

Travaux pratiques : analyse d'un logement réel, d'un dossier photographique ou d'un cas technique reconstitué.

MODULE 3

7 heures

Évaluation des situations de non-décence et d'insalubrité remédiable

Objectif : Analyser les observations recueillies afin de caractériser la situation du logement et hiérarchiser les anomalies.

- Méthodologie d'évaluation de l'état et de l'habitabilité du logement.
- Analyse croisée des constats techniques et des conditions d'occupation.
- Identification des anomalies affectant la santé, la sécurité, le confort ou l'usage normal du logement.
- Appréciation de la gravité des désordres.
- Différenciation entre anomalie ponctuelle, désordre généralisé et situation nécessitant une intervention prioritaire.
- Hiérarchisation des constats et détermination des priorités d'intervention.
- Justification argumentée de l'analyse.

Études de cas : qualification et hiérarchisation des problématiques à partir de plusieurs dossiers.

Contenu détaillé • Modules 4 à 6

MODULE 4

7 heures

Élaboration et hiérarchisation des mesures de remédiation

Objectif : Transformer le constat technique en propositions d'amélioration cohérentes et compréhensibles.

- Recherche des causes des désordres constatés.
- Distinction entre traitement de la cause et traitement des conséquences.
- Identification des mesures correctives envisageables.
- Hiérarchisation des actions selon le niveau d'urgence.
- Traitement des problématiques liées à l'humidité et à la ventilation.
- Amélioration des conditions d'occupation et prévention de la réapparition des désordres.
- Articulation entre travaux de remédiation, entretien, réparation, amélioration du logement et rénovation énergétique.
- Prise en compte des interactions entre travaux et formulation de préconisations adaptées et proportionnées.

Travaux dirigés : élaboration d'un plan de remédiation à partir d'un cas de logement dégradé.

MODULE 5

8 heures

Formalisation des constats et accompagnement du maître d'ouvrage

Objectif : Produire une restitution professionnelle permettant au destinataire de comprendre les désordres constatés et les mesures recommandées.

- Méthodologie de rédaction d'un rapport d'évaluation.
- Organisation et hiérarchisation des informations.
- Rédaction objective des observations et distinction constat / analyse / préconisation.
- Intégration de photographies, relevés et éléments justificatifs.
- Formulation des conclusions et présentation des mesures correctives et priorités.
- Traçabilité des constats.
- Communication adaptée au maître d'ouvrage, au propriétaire, au gestionnaire ou à l'occupant.
- Posture professionnelle, neutralité et limites de l'intervention.
- Analyse et rédaction d'un dossier complet.

Livrable pédagogique : réalisation d'une trame de rapport professionnel exploitable dans une situation réelle.

MODULE 6

5 heures

Mise en situation professionnelle et évaluation des acquis

Objectif : Vérifier la capacité du participant à mobiliser l'ensemble de la démarche professionnelle sur une situation globale.

- Organiser l'analyse et relever les caractéristiques utiles du logement.
- Identifier les désordres et pathologies et caractériser leurs incidences potentielles.
- Hiérarchiser les problématiques et déterminer les priorités de remédiation.
- Proposer des mesures correctives et produire une restitution professionnelle.
- Rédiger un rapport synthétique d'évaluation : contexte, méthodologie, observations, désordres, analyse, hiérarchisation, préconisations et synthèse.
- Présenter et argumenter les constats et préconisations devant le formateur.

Évaluation finale selon une grille critériée portant sur l'observation, l'identification des désordres, la cohérence de l'analyse, la hiérarchisation, les mesures de remédiation, la qualité du rapport et l'argumentation orale.

Modalités pédagogiques, évaluation et accessibilité

Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, études de cas, analyses de situations réelles, travaux pratiques, mises en situation professionnelles et accompagnement individualisé.

- Analyse de photographies et documents techniques.
- Exercices de qualification et de hiérarchisation des désordres.
- Réalisation de relevés et rédaction de rapports.
- Restitution et argumentation orale.
- Accompagnement du formateur tout au long du parcours.

Modalités d'évaluation

Avant la formation	Positionnement initial permettant d'identifier l'expérience, les acquis et les besoins du participant.
Pendant la formation	Évaluations formatives, études de cas, exercices d'analyse, observations et productions écrites.
En fin de formation	Mise en situation professionnelle, production d'un rapport synthétique et restitution orale selon une grille critériée.

Attestation et résultats

Une attestation de fin de formation et/ou une attestation des compétences acquises par DROUET EXPERTISES peut être délivrée selon les résultats obtenus et les règles internes de l'organisme. Elle ne se substitue pas à une certification RNCP.

Adaptations pour les personnes en situation de handicap

Après analyse des besoins avec le référent handicap : adaptation des supports, du rythme, des horaires, des modalités pédagogiques et d'évaluation. Accompagnement individualisé et mobilisation de partenaires spécialisés si nécessaire. L'accessibilité des locaux et/ou le recours à la formation à distance sont étudiés selon la situation et les besoins du bénéficiaire.

Modalités de formation

Présentiel et/ou classe virtuelle synchrone selon la session. Les horaires, lieux, moyens techniques et conditions d'accès sont précisés dans la convocation. Le participant doit disposer, pour les séquences à distance, d'un ordinateur, d'une connexion internet stable, d'un microphone et d'une webcam.

Débouchés, indicateurs et informations pratiques

Débouchés et applications professionnelles

Débouchés et applications professionnelles

- Chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique du bâtiment.
- Référent technique habitat ou technicien intervenant sur l'amélioration de l'habitat.
- Gestion technique de patrimoine immobilier.
- Missions d'analyse et de diagnostic du logement dans le périmètre de compétences du professionnel.
- Accompagnement des propriétaires, gestionnaires ou occupants dans la compréhension des constats et des solutions de remédiation.

Poursuite et développement des compétences

La formation peut compléter un parcours dans les domaines de la rénovation énergétique, du diagnostic immobilier, de la gestion technique du patrimoine, de l'habitat social ou de l'accompagnement à l'amélioration de l'habitat.

Indicateurs de suivi · programme antérieur 2025-2026

Participants formés	7
Taux de satisfaction globale	100 %
Taux d'insertion professionnelle à 6 mois	100 %
Taux d'insertion à 2 ans	Donnée non disponible

Ces indicateurs concernent le programme antérieur. Les résultats propres au nouveau programme 40 h seront publiés progressivement après les premières sessions.

Tarif et financement

Tarif : 2 000 € HT, soit 2 400 € TTC. Financement possible via CPF, employeur, OPCO ou financement individuel, selon l'éligibilité de la situation et l'accord de prise en charge.

Formatrice

Geneviève DROUET · Direction · Formation · Responsabilité pédagogique. Dirigeante de DROUET Expertises, elle intervient dans les domaines de l'expertise du logement, des diagnostics immobiliers et de l'analyse de situations professionnelles.

CONTACTS

DROUET Expertises

09 83 36 16 82 · formation@drouet-expertises.net · 125 rue Saint-Marc, 29200 Brest · www.drouet-expertises.net